



QUAND-MEME ORLEIX CYCLO



Dispositifs de Sécurité

Le club cyclo du Quand-Même Orleix organise sa randonnée annuelle, inscrite au calendrier 2025 FFCT le :

samedi 11 octobre 2025 à partir de 12 heures

- * Départs échelonnés par groupes de 20 cyclos maximum depuis la salle des fêtes d'Orleix.
- * Départs à partir de: → 12 heures pour le Gravel
→ 13 heures pour les autres parcours
- * Les participants devront se conformer au code de la route et circuleront sous leur propre responsabilité.
- * Chaque participant devra être assuré par des garanties conformes aux dispositions des articles L.321-1 et L.331-9 du code du sport.
- * Les participants circuleront sous leur propre responsabilité et feront affaire personnelle de tout incident ou accident qui pourrait leur arriver, l'organisation déclinant toute responsabilité.
- * Les mineurs non accompagnés doivent en plus être munis d'une autorisation écrite des parents ou des tuteurs légaux.
- * L'utilisation des VAE est autorisée. Toutefois les VAE dits débridés sont formellement interdits, au risque de s'exposer à des conséquences assurantielles et juridiques très graves.
- * Le port du casque à coque rigide est fortement recommandé.
- * Trois ravitaillements sont proposés :
 - circuit route : place centrale de Trie sur Baïse de 14 h à 16 h.
 - circuits Gravel : à Coussan, de 12 h 30 à 14h 30 , (proximité lac de l'Arrêt Darré) et Saint Sever de Rustan, de 14h 45 à 16h30.
- * Une trousse à pharmacie sera positionnée au ravitaillement des circuits route à Trie sur Baïse de 13h à 16h
- * Une trousse à pharmacie sera positionnée aux ravitaillements Gravel du Lac de l'Arrêt Darré. Puis à celui de Saint Sever de Rustan.
- * Une troisième trousse à pharmacie sera à **Orleix** lieu de départ et d'arrivée de la rando.

- * Coordonnateur sécurité et secouriste : Saenz Gérard 06 30 50 85 05

*** En cas d'urgence 18 ou 112**

Organisation : 06 76 94 27 34 *Christian Habas* *Président*
06 79 25 22 03 *Vincent Broussan* *Trésorier*